

**DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE
COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP**

UFR de rattachement : Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement (I.S.P.E.D).

Universités concernées :

Université de Bordeaux (ISPED) et Université de Pau Pays de l'Adour (IAE de Bayonne).

1/ Objectifs de la formation :

- Maîtriser les principaux enjeux de management et les outils de suivi et de prospective des ressources humaines, attachées aux organisations coordonnant et gérant les parcours des personnes en situation de handicap ;
- Maîtriser les modalités de tarification, de financement et de pilotage de la gestion des dispositifs de mise en place du parcours de la personne en situation de handicap ;
- Maîtriser les outils méthodologiques de conduite de parcours (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner), essentiels à l'appréhension de la personne en situation de handicap de manière globale ;
- Maîtriser l'environnement juridico-économico-socio-politique du parcours selon une approche territoriale (SROSM) et partenariale (réseau d'acteurs, institutions de gouvernance) et selon une approche par les besoins de la personne en situation de handicap (logement, vie sociale, emploi, formation, vie affective, scolarisation).

2/ Responsables :

Responsable principal
Université de Bordeaux :

Monsieur Matthieu SIBE
MCF Gestion - ISPED

I.S.P.E.D.
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 57 57 14 93

Fax : 05 56 24 00 81

E-mail : matthieu.sibe@u-bordeaux.fr

Co-responsable
Université de Pau Pays de l'Adour :

Madame Sandrine CUEILLE-RENUCCI
MCF Gestion – IAE de Bayonne

I.A.E. de Bayonne, Campus de la Nive
8, allées des Platanes
64100 BAYONNE

Téléphone : 05 59 40 81 10

Fax : 05 59 40 81 60

E-mail : sandrine.cueille@univ-pau.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **10** et le maximum à **15** pour chaque Université.

3-2 Durée de la formation :

La formation dure un an et à lieu tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire global de la formation est de **168 heures** (dont 84 heures à Bordeaux).

Les cours ont lieu à Bordeaux (I.S.P.E.D.) ou Bayonne (I.A.E.) en alternance et débutent en janvier.

3-4 Stage :

Un stage obligatoire de 2 semaines à lieu en entreprise ou dans d'autres structures (MDPH, ARS, Plateforme territoriale d'appui à la prise en charge des personnes handicapées, structures médico-sociales de prise en charge du handicap, MAIA, CLIC, EHPAD).

4/ Conditions d'inscription :

Titres requis ou niveau :

Titulaires d'un diplôme de niveau II ou I.

et

Justifiant de 3 ans d'expérience dans le secteur du handicap.

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

Cas particuliers :

Conditions spéciales d'admission : par dérogation, notamment à travers l'étude approfondie de l'expérience et des acquis professionnels ainsi que de la situation professionnelle à l'entrée en formation, des personnes titulaires d'un niveau IV peuvent y accéder.

5/ Coût de la formation :

En formation initiale : *Non applicable*

En formation continue : *3300€ /an*

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :

Il est organisé deux sessions d'examen par an (1 session d'examen et 1 session de rattrapage en cas d'échec).

6-2 Nature des épreuves :

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en :

- Une épreuve orale (soutenance de mémoire) ;
- Une épreuve pratique (stage et rapport de stage).

6-3 Validation :

Pour être déclaré admis.e, le/la candidat.e doit obtenir la moyenne générale de 10/20 aux épreuves écrites et orales (note écrit 60% + note oral 40 % = note moyenne).

Deux sessions d'examen sont organisées.
Toute note inférieure à 8/20 à l'une des épreuves et à la session 1 ou 2 est éliminatoire.

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 24/06/2016
Conseil du Collège Sciences de la santé du 12/07/2016

Modifications : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 30/06/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/07/2017

Augmentation du coût de la formation et modification :
Conseil de l'I.S.P.E.D. du 11/06/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du
28/06/2021

Modifications : Conseil de l'I.S.P.E.D. du 23/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 4)

Annexe
Tableau des modules d'enseignement
(Contenu, volume horaire, intervenants potentiels et répartition calendaire et lieu)

Date	Lieu	N° Module	Modules	Jour	Thématiques	Volume horaire de présence étudiant	Intervenants potentiels
Janvier	BORDEAUX	M1	Découverte du case management	J1	Histoire du handicap et évolution des politiques publiques	7	Robert LAFORE / Thierry MENEAU / Jean-René
				J2	La coordination de parcours : un enjeu de santé publique / Comprendre le case management et la coordination de projets	7	Jean-René LOUBAT/Frédéric MATTEI
				J3	Les 5 étapes de la coordination de projet (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner)	7	Jean-René LOUBAT/Frédéric MATTEI
Février	BAYONNE	M2	Les personnes accueillies et accompagnées: questions théoriques	J1	Parcours des personnes en situation de handicap (modélisation des institutions et des parcours possibles) / Le maintien et l'insertion des personnes en situation de handicap / Les institutions (AGEFIPH / FIFHPF) / Les outils (PPS / SAMETH / RQTH)	7	Clément PIMOUGUET
				J2	Les outils au service de la personne (GEVA, PCH, GEVA-Sco, outils d'évaluation fonctionnelle) / Outils d'analyse et d'évaluation (MAP, ROCS, IDHI, PATHOS, GEVA, etc...)	7	Dominique LAGRANGE (directeur de la MDPH PA) / Daniel GILLARD (IEN ASH Bordeaux)/Marie-Aline BLOCH
				J3	Droits des personnes accueillies, gestion dynamique de la PCH	7	Docteur BARDY, MDPH Gironde
Mars	BORDEAUX	M3	Les personnes accueillies et accompagnées : outils pratiques	J1	Techniques de suivi de parcours, revue des personnes accueillies	7	Jean-Pierre GUICHANE/Pierre MARIN
				J2	Outils de RH, d'entretien et de négociation	7	Matthieu SIBE/ Jean-René LOUBAT/Olivier MERIGNAC
				J3	Evaluation d'une situation particulière (projet de vie) avec les outils GEVA ; étude de cas	7	Elise VERPILLOT / Isabelle ZANUTTINI, DGA ADAPEI de la Gironde
Avril	BAYONNE	M4	Gestion de projets et financement	J1	Financement des établissements	7	Jean-Pierre HARDY/Emmanuelle CARGNELLO
				J2	Outil d'analyse et de contrôle de gestion appliqué au parcours de la P.H.	7	Jean-Pierre HARDY/Julien BRETON
				J3	Modélisation financière en plateforme de services	7	Jean-Pierre HARDY / Emmanuel DEVREESE
Mai	BORDEAUX	M5	Analyse du territoire	J1	Positionnement institutionnel et partenariat : la projection sur le territoire et analyse stratégique du territoire (ressources, contraintes,...)	7	Emmanuel DEVREESE, DG ADAPEI de la Gironde
				J2	Les outils du territoire (ARS, PRS, PMT, SROS, SROMS, CRSA,...)	7	Olivier SERRE, directeur départemental Gironde, coordonnateur des DD ALPC
				J3	Analyse des ressources territoriales par les institutions et présentation d'un partenariat réussi et évalué	7	Hervé BOUCHAIN, directeur de la DAPAH Conseil départemental de Gironde
Juin	BAYONNE	M6	Spécialisation Multiplicité et spécificité des parcours (visioconférence)	J1	Le parcours logement (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)	7	Yannick VIGNAUD, directeur du service habitat L'ADAPT, coordonnateur du centre ressources Gironde sur l'habitat des personnes handicapées
					Le parcours vie sociale (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)		Christophe LECUYER, directeur de l'insertion, ADAPEI 33
				J2	Le parcours emploi (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)	7	Denis LANDRIT, directeur du CAP Emploi Gironde
					Le parcours formation professionnelle (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)		Christelle CATHERINEAU, Directrice du CFPPA de Blanquefort
J3	Le parcours vie affective et sexuelle (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)	7	Mélanie MAUNOURY, Directrice du CACIS, Bordeaux				
	Le parcours de scolarisation (partenaires, outils, évaluation, institutions d'accompagnement)		Serge VIGUIER, IEN ASH PA / Daniel GILLARD, IEN ASH				
Juillet	BORDEAUX ET BAYONNE	M7	Pratique professionnelle encadrée	J1	Séminaire de travail sur projet de parcours et mémoire	7	Equipe de coordination du DIU + 2 h encadrement personnalisé par étudiant
				J2	Séminaire de travail sur projet de parcours et mémoire	7	
				J3	Séminaire de travail sur projet de parcours et mémoire	7	
Sous-total Enseignement (I)						147	
Sept.	BORDEAUX ET BAYONNE	Examen	Session 1	J1	Examen écrit	6	Equipe de coordination du DIU
				J2	Examen écrit/Soutenance orale	6	
				J3	Soutenance orale mémoire	7	
Oct.	BORDEAUX ET BAYONNE	Examen	Session 2	J1	Examen écrit	6	Equipe de coordination du DIU
				J2	Examen écrit/Soutenance orale	6	
				J3	Soutenance orale du mémoire	7	
Sous-total Examen (II)						38	
Entre Janv. & Sept.	Lieu de stage	M8	Stage pratique	10 jours	Mise en situation de gestionnaire de parcours au sein d'une structure du handicap ou assimilé (Conseil départemental, A.R.S., MDPH, MDSI, Ecole – ULIS ou SEGPA...)	70	Référent professionnel/Equipe de coordination du DIU
Sous-total Stage (III)						70	
Total (IV) = (I) + (II) + (III)						255	